



Plan triennal 2015-2017
Société de conservation du lac Lovering

Préparé par les membres du Conseil d'administration
octobre 2014

Problématique	Orientation stratégique et intervention politique	Plan d'action
<p>La qualité de l'eau varie dans le temps en fonction de la température, du respect de nos rives, du nombre et du genre d'embarcations qui sillonnent le lac, des apports en phosphore, de la présence d'oiseaux migrateurs etc...</p>	<p>Exercer une surveillance continue sur la qualité de l'eau et prendre action lorsque des agents externes la mettent en péril.</p> <p>Intervenir auprès des municipalités lorsque requis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre sorties par saison estivale pour la lecture de la température et de l'oxygène dissout à 40 pieds ainsi que la transparence à 7 endroits du lac; • Dans le cadre du RSVL, la SCLL mesure la transparence de l'eau du lac à trois endroits, à dix reprises entre le 1er juin et l'Action de Grâce. Aussi, un échantillonnage d'eau est prélevé en juin, juillet et août à un endroit du lac; ce prélèvement est analysé par un laboratoire pour déterminer les concentrations de phosphore total, de chlorophylle a et de carbone dissous • Le MDDEP évalue à deux reprises à deux endroits du lac pendant l'été la qualité de l'eau de baignade. • Examen hebdomadaire de juin à septembre effectué par des 7 bénévoles à 7 endroits du lac pour vérifier la présence de cyanobactéries. • Analyse de l'eau des tributaires du lac par la MRC à trois endroits à cinq moments différents à l'aide des critères suivants matières en suspension, phosphore, coliformes fécaux et ph. • Faire rapport complet des résultats au CA annuellement • Poursuivre l'action de la brigade aviaire
<p>La qualité de l'eau dépend en partie du comportement des riverains et des résidents qui demeurent dans les environs du lac. Garder leur implication dans le dossier est un défi continu</p>	<p>Garder un contact permanent avec nos membres en utilisant tous les moyens de communication possible</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier la présentation générale du site web afin de le rendre plus convivial • Garder notre site web à jour et l'alimenter régulièrement avec de nouvelles informations • Envoyer 2 circulaires d'information au cours de l'année (décembre et juin) • Préparer un document d'informations sur l'aménagement des rives avec photos et explications. • Réparer les babillards • Changer nos messages dans les babillards au moins à tous les 2 mois.

<p>L'apport de sédiments et de phosphore en provenance des tributaires et des fossés qui alimentent le lac menace la qualité de l'eau.</p>	<p>Exercer une surveillance continue des tributaires et des fossés qui alimentent le lac. Faire exécuter les analyses nécessaires et trouver le financement et les partenaires (Municipalités, MRC, COGESAF, entrepreneurs) afin de pouvoir faire exécuter les travaux indispensables.</p>	<p>Ruisseau de l'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir confirmation que les travaux de la phase 1 vont permettre le rétablissement de la frayère et ralentir le débit de l'eau. • Demander à la municipalité du Canton de Stanstead qu'il prenne charge des travaux et qu'il demande une subvention à la Fédération des municipalités • Trouver le financement manquant auprès de fondations en environnement et auprès des municipalités • Demander tous les permis requis • Demander des soumissions à 2 entrepreneurs pour effectuer les travaux. • Faire exécuter les travaux sous la surveillance d'Aqua-berge <p>Ruisseau Alger</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les résultats afin de prioriser les points ;à régulariser • Déterminer les points dont la Société pourrait prendre charge. . • Influencer la municipalité pour qu'elle amène les correctifs nécessaires sur les points qui les concernent. <p>Ruisseau des Berges</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer à l'aide de photo l'état de la falaise près du ruisseau des berges et envoyer une lettre à la municipalité pour obtenir son nettoyage. • Déterminer les travaux de nettoyage à faire en priorité dans le ruisseau • Créer une équipe de bénévoles pour exécuter les travaux. • Exécuter les travaux <p>Baie de la rue Laforêt</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussions avec la municipalité pour valider la faisabilité des travaux à faire pour contrôler la descente des sédiments • Après les travaux, vider la baie des sédiments accumulés afin de redonner vie à la baie <p>Analyse de phosphore</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les endroits où les analyses sont nécessaires • Établir un calendrier de tests • Communiquer avec Cogesaf pour s'informer sur le comment et sur le quand et procéder aux prélèvements à l'été 2015 <p>Revégétalisation des rives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer les municipalités pour discuter d'un projet de collaboration concernant l'engagement d'un ou d'une stagiaire en environnement pour l'été 2015 • Engager le ou la stagiaire et superviser ses travaux
--	--	--

<p>Le nombre de bateaux qui circulent sur le lac augmente sans cesse. Cette recrudescence augmente la pression sur la qualité de l'eau surtout s'il n'y a pas de contrôle sur l'entrée des bateaux qui n'appartiennent pas à des résidents du lac</p>	<p>Travailler avec la municipalité de Magog pour installer des contrôles adéquats à la descente des Tourterelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les résultats du projet Gestion de la descente des Tourterelles à la municipalité • Exercer un suivi sur les recommandations
<p>L'apparition des bateaux générant des vagues surdimensionnées sur le lac est une menace pour ses rives.</p>	<p>Suite aux recommandations du rapport émis par les chercheurs de l'UQAM, avoir comme objectif une législation provinciale-municipale sur le sujet. Utiliser l'argument des dommages environnementaux. S'associer avec tous les intervenants requis pour exercer une pression globale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une coalition avec les petits lacs du Québec et l'union des municipalités du Québec afin de faire une demande de législation au niveau gouvernemental approprié • Viser l'obtention d'une législation pour l'automne 2017
<p>Le lac est de plus en plus envahi par des plantes aquatiques de type myriophylles à épi rendant la baignade de moins en moins agréable. De plus, ces plantes se prennent dans les hélices de moteur et sont propagées partout dans le lac</p>	<p>Sensibiliser les différents ministères de la faune et de l'environnement pour faciliter aux riverains l'obtention de permis municipaux d'étendage de toile de jute sur les myriophylles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer les suivis nécessaires sur les sites et faire rapport au Ministère de l'environnement et aux municipalités • Établir une coalition avec l'ABV des sept pour faire des représentations. • Identifier les lacs aux prises avec le myriophylle • Obtenir un support des associations de lac du Québec • Faire entériner la méthode par le Ministère de l'environnement

<p>L'environnement est un dossier contraignant et il n'est pas facile de conserver l'adhésion de nos membres.</p>	<p>Fournir à nos membres des occasions de se réjouir grâce à leur cotisation et leur contribution. Chercher à intéresser des membres à s'impliquer concrètement dans l'organisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le projet d'ensemencement de notre lac au cours des deux prochaines années • Organiser la Traversée du Lac Lovering avec l'objectif d'augmenter la participation de 10% par année au cours des 3 prochaines années • Maintenir l'intérêt des membres par la création de projets mobilisateurs..
<p>Le financement des projets est difficile à réaliser parce que les différentes municipalités et ministères sont aux prises avec des budgets limités</p>	<p>S'assurer de bien connaître les subventions possibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir annuellement la liste « Recherche de financement » du ROBVO • Obtenir le financement disponible au niveau des partenariats universitaires • Conclure le dossier sur la demande d'organisme de bienfaisance
<p>Les résultats financiers annuels au 31 décembre ne correspondent pas au calendrier des activités de la Société qui se déroulent principalement du 1^{er} juillet au 30 juin. Ceci complique la préparation de budget et rend l'information financière moins pertinente lors de la présentation à l'AGA.</p>	<p>Évaluer la faisabilité de modifier notre fin d'année pour le 31 mars 2015 ou 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter le ministère du revenu pour connaître les démarches à suivre. • Voir l'impact au niveau de notre enregistrement auprès du registre des entreprises • Préparer les états intérimaires